



Pour la cité humaine - Les droits du piéton

www.pietons69.e-monsite.com

Assemblée Générale du 15 avril 2025



Pour la cité humaine - Les droits du piéton

Assemblée Générale du 15 avril 2025

Ordre du Jour

- 1. Rapport financier 2024 et fixation de la cotisation 2025**
- 2. Renouvellement du Conseil d'Administration**
- 3. Rapport d'activités 2024**
- 4. Interventions des Elus et autres Invités**
- 5. Débat général. Réponses aux questions des Adhérents et autres participants**
- 6. Orientations de l'Association**
- 7. Conclusion générale**



Pour la cité humaine - Les droits du piéton

www.pietons69.e-monsite.com

Assemblée Générale du 15 avril 2025

I. RAPPORT FINANCIER 2024

Rapport financier 2024

I. Compte de résultats

Produits	
cotisations	730,00 €
subvention	300,00 €
intérêts	333,88 €
Total	1 363,88 €

Résultat	-248,70 €
-----------------	------------------

Charges	
assurance	139,00 €
abonnement	155,88 €
affranchissements	451,29 €
imprimerie	399,60 €
papeterie	122,26 €
loyer	88,00 €
tenue de compte	108,96 €
cotisation	60,00 €
gilets	68,59 €
location videoproj	19,00 €
Total	1 612,58 €

Rapport financier 2024

2. Bilan

Actif		Passif	
livret A	11 230,00 €	report	11 659,29 €
compte bancaire	180,59 €	résultat 2024	-248,70 €
Total	11 410,59 €	Total	11 410,59 €



Vote du rapport financier 2024

Cotisation 2025

Compte tenu de nos réserves et malgré notre déficit, le C.A. propose de maintenir la cotisation au niveau fixé depuis 2012, soit **15 euros**

Approbation de la cotisation 2025



Pour la cité humaine - Les droits du piéton

www.pietons69.e-monsite.com

Assemblée Générale du 15 avril 2025

2. Renouvellement du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration 2024

- Pierre RAUZADA président
- Daniel FLORENCE trésorier
- Andrée RANDON membre d'honneur
- Montsé FERRES
- Yves GASCOIN
- Pascal MERLIN
- Georges MONDET
- Michel VANDENBROUCKE

Renouvellement du Conseil d'Administration

- *Conseillers sortants rééligibles
(après un mandat de 3 ans) :*
 - Yves GASCOIN
 - Georges MONDET



Pour la cité humaine - Les droits du piéton

www.pietons69.e-monsite.com

Assemblée Générale du 15 avril 2025

3. RAPPORT D'ACTIVITES 2024

Comment intervenons-nous ?

**En sollicitant les pouvoirs publics
au bon niveau de décision**

Devant la grande complexité de l'organisation administrative (le "millefeuille"), à qui s'adresser ?

Par une longue expérience, nous connaissons, dans toutes les collectivités territoriales, un grand nombre d'élus et de techniciens, et bien sûr leurs attributions précises.

Ce qui nous permet de frapper directement aux
« bonnes portes », pour plus d'efficacité.

Comment intervenons-nous ?

Depuis longtemps, nous sommes reconnus comme ayant une bonne expertise d'usage du domaine piétonnier.

- Nous adressons régulièrement aux élus et services des demandes par lettres ou e-mails, avec photos, toujours accompagnées de propositions d'amélioration réalistes. Parfois nous les rencontrons sur le terrain.
- Nous essayons d'obtenir que la presse relaye nos demandes les plus importantes. Chaque année, notre association est souvent citée dans divers articles.
- Assez fréquemment, nous sommes sollicités pour un avis par les journalistes du Progrès, par des étudiants (aménagement urbain, urbanisme, journalisme, ...).

Comment intervenons-nous ?

- **En participant à de très nombreuses réunions publiques, commissions communales ou métropolitaines :**
 - certains CICA (Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement) et Conseils de Quartier
 - Commission Modes Actifs (Grand Lyon-Métropole)
 - Commission Métropolitaine d'Accessibilité et Groupe de Travail Voirie.
- **En participant à la concertation publique préalable** sur les grands travaux de voirie et de transports en commun / sur certains règlements et campagnes de communication métropolitaines
Plus le travail est réalisé en amont, plus il est productif.
- **En collaborant avec les nombreuses associations de personnes handicapées, de cyclistes et de transports en commun, de quartiers,** dans des revendications communes, selon les opportunités.

Comment intervenons-nous ?

- Publication d'un **bulletin d'activités** de 8 pages, deux fois par an.
(Rédacteurs en chef : Pierre RAUZADA et Yves GASCOIN)
- Diffusion sur notre **site Internet**.
[www.pietons 69.e-monsite](http://www.pietons69.e-monsite)
(Administrateur du site : Pierre RAUZADA)

Comment intervenons-nous ?

Forte présence sur les réseaux sociaux



Facebook



X



Bluesky



Threads



Instagram



Mastodon

Nous défendons le droit de marcher en ville en sécurité et confort, ainsi que le rééquilibrage entre les différents modes de déplacement.

Administratrice : Montsé FERRES

Les Droits du piéton – Pour la Cité humaine

Sécurité et Confort

1. Généralisation du 30 km/h à toutes les communes de la Métropole
2. Contrôle strict du 30 km/h existant, jour et nuit
3. Résorption des trottoirs trop étroits : parvenir à 1,40 m net
4. Sécurisation des traversées par avancées de trottoir et éloignement du stationnement à 5 m en amont du passage-piétons (loi LOM) y compris pour les terrasses des cafés-bars-restaurants
5. Signalétique piétons à développer, avec temps de trajet
6. Guidage des malvoyants dans les zones de circulation apaisée
7. Renforcement du contrôle de la légalité et de l'encombrement des terrasses des cafés-bars-restaurants
8. Organisation uniquement sur chaussée du stationnement des vélos, trottinettes, motos, scooters
9. Suppression de la circulation des vélos et trottinettes électriques sur tous les espaces piétonniers

Nos petites interventions du quotidien

Faire enlever des éléments inutiles sur trottoir



69005



69009



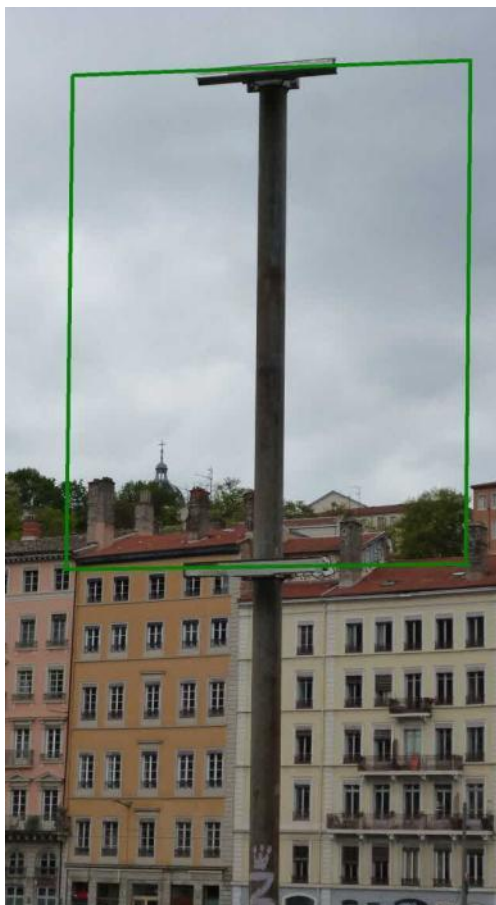
69005

Nos petites interventions du quotidien

Faire réparer des éléments de voirie



69100



69005

Nos petites interventions du quotidien

Faciliter le cheminement des piétons

Avant



Après



Nos petites interventions du quotidien

Faciliter le cheminement des piétons

Avant



Après



Nos petites interventions du quotidien

Faciliter le cheminement des piétons

Avant



Après



Nos petites interventions du quotidien

Faciliter l'accès des transports en commun



Notre collaboration avec des Associations et Collectifs

- La Ville à Vélo : collaboration avec l'association, pour le bon partage de l'espace public entre les deux principaux modes actifs de déplacement, la marche et le vélo
- Saint-Just Respire : collaboration avec le collectif, soutenant le scénario 3 de la VL 12 dans le quartier Saint-Just à Lyon 69005
- Oullins Respire : collaboration avec le collectif, soutenant l'expérimentation de l'apaisement dans le centre-ville d'Oullins

Nos actions sur le terrain avec la Ville à Vélo



Nos actions sur le terrain avec la Ville à Vélo



Nos actions sur le terrain avec la Ville à Vélo



Nos collaborations

OULLINS RESPIRE!
Samedi 25 Janvier à 11h

Un moment familial et convivial pour revendiquer une Grande Rue, une Bussière, une Ville plus sereines ! Les aménagements doivent perdurer!

DEVANT L'HÔTEL DE VILLE

FAIS-TOI VOIR : ON T'ÉQUIPE POUR ÊTRE PLUS VISIBLE DANS NOS RUES
FAIS-TOI ENTENDRE ! : DU BRUIT POUR LA PROLONGATION DES EXPERIMENTATIONS!

MOBILISONS-NOUS EN FAVEUR D'UN MEILLEUR PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC!

- + d'air
- + de calme
- + de sécurité
- + de bien-être

COLLECTIF GRANDE RUE
la ville à vélo

COLLECTIF JEAN MACÉ CLAVELIERE
GRANDS

COLLECTIF BUSSIÈRE
GREENPEACE
ne pas jeter sur la voie publique - oullinsrespire@gmail.com

Les Droits du piéton

Saint-Just Respire!
Non au retour du transit routier !

LES AMÉNAGEMENTS DOIVENT PERDURER

- + DE BIEN ÊTRE
- + DE SÉCURITÉ
- + DE CALME
- + D'AIR PUR

RDV Samedi 12 avril à 16H Place Varillon

Mobilisons-nous pour un meilleur partage de l'espace public sur Trion, Farges, l'Antiquaille, Chemin neuf et Tramassac

ÉVÈNEMENT FAMILIAL
MANIF CONVIVIALE

SAINT-JUST RESPIRE
la ville à vélo

DROITS DU PIÉTON
LA RUE EST À NOUS!

ACTION JUSTICE CLIMAT 1904

Les Droits du piéton – Pour la Cité humaine

Notre soutien total à la ZFE

- La liste des maladies pulmonaires, cardiaques et neurologiques provoquées par la pollution de l'air ne cesse de s'allonger (HAS)
- Consternés par les attaques répétées et hypocrites que subissent les ZFE dans notre pays, nous soutenons la lutte contre la pollution de l'air et donc la ZFE de l'agglomération lyonnaise
- 34% des automobilistes circulent et stationnent dans notre ZFE sans vignette Crit'Air (enquête DDP), pourtant obligatoire depuis plus de 2 ans. De qui se moque-t-on ?
- Il existe 315 ZFE en Europe (ADEME), c'est donc possible !





Place à vos questions !

OBTENU

Installation de rampes d'accès au Palais Saint-Pierre - Lyon 69001



OBTENU

Endroit aménagé pour améliorer la sécurité des piétons - Lyon 69003



OBTENU

Élargissement vraiment nécessaire d'un trottoir - Lyon 69005



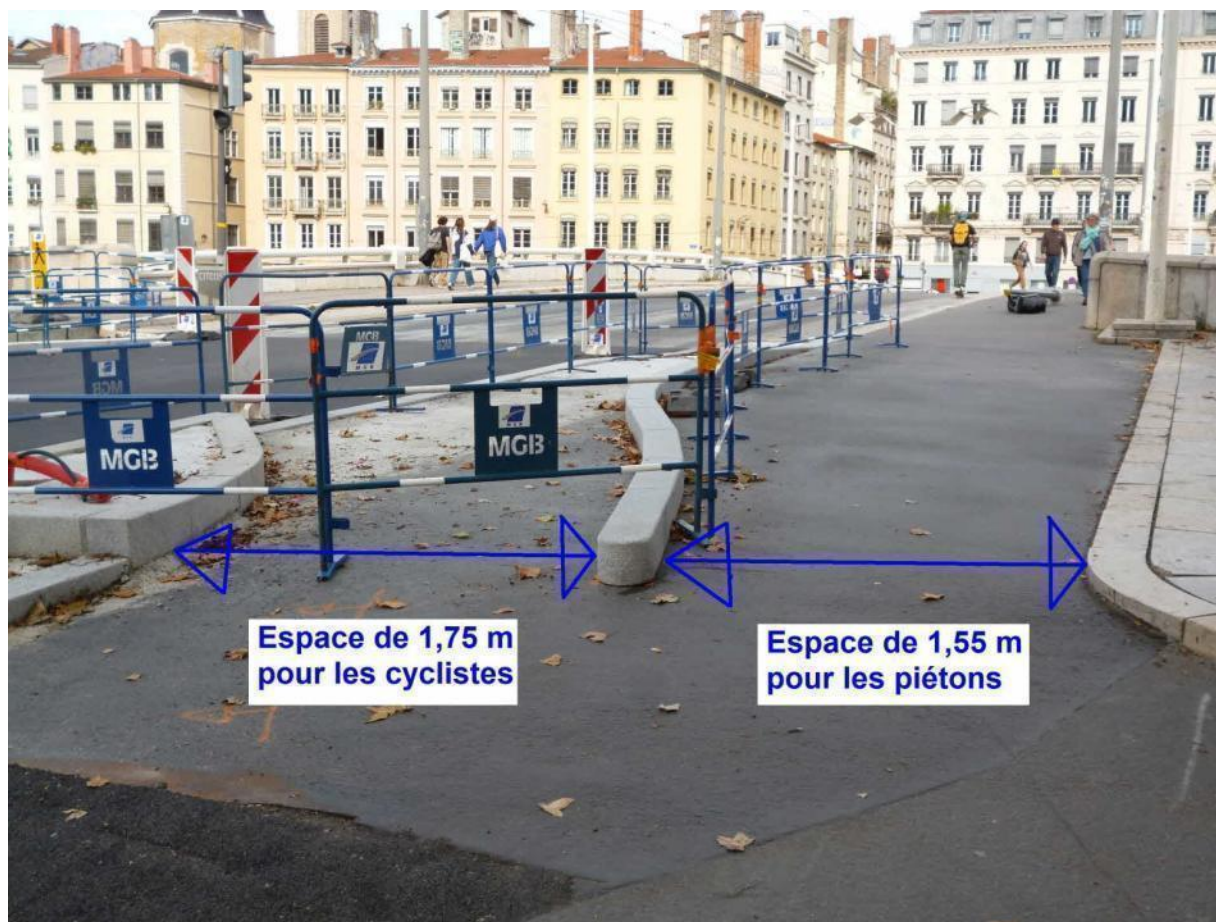
OBTENU

Création sur chaussée d'un stationnement pour 2RM - LYON 69005



OBTENU

Rectification d'un trottoir très défavorable aux piétons !! - Lyon 69005



OBTENU

Rectification d'un trottoir très défavorable aux piétons !! - Lyon 69005



PAS OBTENU

La fin du stationnement des véhicules de la Police nationale sur le parvis du Palais de Justice (place Paul Duquaire) - Lyon 69005



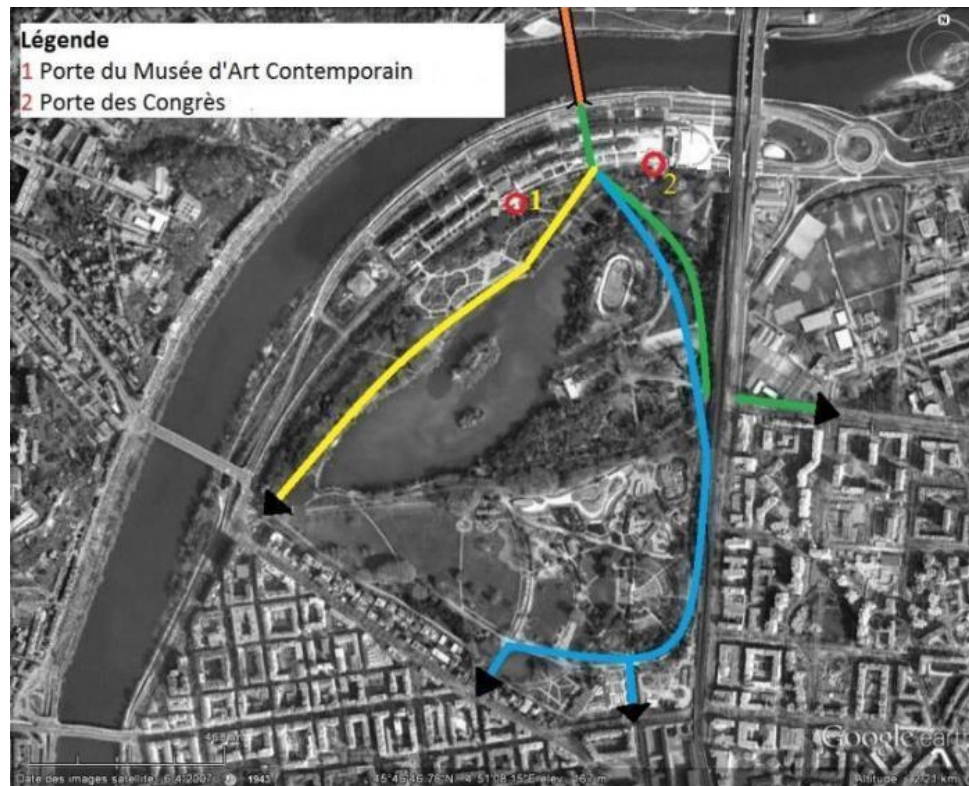
PAS OBTENU

La création d'un séparateur au sol ("boudin")
quai de la Pêcherie - Lyon 69001



TOUJOURS PAS OBTENU

La création d'une nouvelle porte sur le parc de la Tête d'Or, dans le prolongement direct de la passerelle de la Paix sur le Rhône, ce qui ouvrirait aux piétons et vélos de nouveaux itinéraires, particulièrement courts, sûrs et confortables - Lyon 69006



TOUJOURS PAS OBTENU

La suppression d'un gigantesque stationnement automobile sur la belle promenade ombragée du cours F. Roosevelt – Lyon 69006



TOUJOURS PAS OBTENU

La suppression d'un gigantesque stationnement automobile sur l'allée centrale ombragée de la rue Vendôme - Lyon 69006



Rue Vendôme, Lyon 6ème. Réquisition abusive d'un espace piétonnier pour le stationnement

TOUJOURS PAS OBTENU

Répression modérée
des cyclistes et des trottinettes électriques
circulant sur les trottoirs



TOUJOURS PAS OBTENU

La verbalisation systématique des scooters & motos stationnés sur les trottoirs et autres espaces piétonniers





Place à vos questions !

PAS CONTENTS DU TOUT

Demande en février 2021 d'une installation de deux-trois bancs
place de la Paix - Lyon 69001

Avril 2025 : rien du tout !



PAS CONTENTS DU TOUT

Demande en novembre 2020 d'une simple rampe centrale sur les nombreux escaliers place Tolozan / quai Lassagne - Lyon 69001
Une demande acceptée fin 2024 par la Mairie du 1er
Avril 2025 : rien du tout !



PAS CONTENTS DU TOUT

Demande en mars 2023 de deux petites rampes 26-22 quai de Bondy - Lyon 69005

Une demande acceptée tout de suite par la Mairie du 5e et les ABF
Avril 2025 : rien du tout !



PAS CONTENTS DU TOUT

Demande en mars 2023 d'une autre rampe 11-08 quai de Bondy -
Lyon 69005

Une demande acceptée tout de suite par la Mairie du 5e et les ABF
Avril 2025 : rien du tout !



PAS CONTENTS DU TOUT

Demande d'élargissement en mars 2023 du trottoir au bas de la place Croix-Paquet (tout près de la crèche des Petits Thou)
- Lyon 69001



PAS CONTENTS DU TOUT

Demande soutenue par le CDQ Bas des Pentes / Presqu'île et par l'association Quartier des Capucins / Lyon Les Pentes
Demande acceptée par la Mairie du 1er

Avril 2025 : rien du tout !



PAS CONTENTS DU TOUT

En finir avec le parking quotidien dans la contre-allée nord de la place piétonne de la Bourse - Lyon 69002

Demande répétée de nombreuses années, renouvelée en avril 2023
Avril 2025 : rien du tout !



COLÈRE

Les zones de rencontre "industrielles"

Depuis 2020, Le Grand Lyon & des Communes créent de manière "industrielle" des zones de rencontre....qui ne sont absolument pas de vraies zones de rencontre : hormis des panneaux et de la peinture au sol, aucun aménagement n'est réalisé pour que la vitesse motorisée soit maîtrisée à 20 km/h.



COLÈRE

Un exemple parmi tant d'autres : ZDR chemin de Chasse - Oullins 69600



COLÈRE

Les mobiliers anti-intrusion

Depuis 2020, Le Grand Lyon Voirie - à travers son Vice-président - a décidé :

1. De remplacer de manière plus que très parcimonieuse les mobiliers anti-intrusion tordus, cassés, manquants, des mobiliers que nous avons parfois mis des années à obtenir.
2. De ne quasiment plus installer ce type de mobiliers pour les nouveaux aménagements de voirie (sauf bien sûr...quand ce sont les ingénieurs et techniciens qui le décident).

Cette décision politique, nous la rejetons totalement.
Pourquoi ?

Voilà pourquoi !

Rue Gorge de Loup - Lyon 69009



Voilà pourquoi !

Quai de Bondy / Place Gerson - Lyon 69005



Voilà pourquoi !

Quai de Bondy / Place Gerson - Lyon 69005



COLÈRE

Montée Saint-Sébastien - Lyon 69001

Cette montée - surtout la petite partie modes actifs (piétons & cyclistes) située entre les rues Leynaud et Burdeau - ne sera pas requalifiée en 2025-26, contrairement à la promesse qui nous a été faite !

Pour notre association, une vraie colère car tout peut disparaître en 2026.





Approbation du rapport d'activités



Place à vos questions !

Orientations générales

1. Continuer à travailler "en réseau" avec les Associations et Conseils de quartiers avec qui nous entretenons de très bons liens pour élaborer des actions communes.
2. S'intéresser beaucoup plus aux terrasses qui gênent assez fréquemment les piétons par le non-respect de certains cafés-bars-restaurants de la réglementation municipale. Et ce combat n'est pas facile tant les Gérants de ces Etablissements sont chouchoutés, choyés, favorisés par énormément de Municipalités, quelle que soit leur orientation politique.



Conclusion

La notoriété de notre Association, sa bonne intégration dans diverses Commissions, les liens tissés avec tout un réseau d'Associations "amies", voire la presse, nous ont permis d'être efficaces, pour l'intérêt de TOUS les piétons.

Néanmoins nous sommes inquiets de constater **une érosion, lente mais continue, du nombre de nos adhérents.**

Aussi nous vous adressons un **appel pour recruter** de nouveaux adhérents dans votre entourage ainsi que, parmi nos adhérents, des candidats au Conseil d'Administration.